

[ACCUEIL](#) | [LE MINISTÈRE](#) | [NOUVELLES](#) | [VIDÉOS ET PHOTOS](#) | [POUR NOUS JOINDRE](#)

Où suis-je : [Accueil](#) > [Relations de travail](#) > [Publications](#) > [Faits saillants des négociations collectives de l'Ontario Sommaire - Mars 2016](#)

Ministère du Travail



Normes d'emploi

Santé et sécurité

Relations de travail

► [Foire aux questions](#)

► [Publications](#)

► [Formulaires](#)

► [Conventions Collectives](#)

► [Lois](#)

Mobilité dans la construction
Ontario-Québec

Organismes, conseils,
commissions et tribunaux



Renseignements



Bulletins électroniques



► [S'abonner](#)

► [Quoi de neuf](#)

► [Travailleur avisé, travailleur en santé!](#)

Suivez le ministère



►  [Twitter](#)

►  [Facebook](#)



[Imprimer cette page](#)

Faits saillants des négociations collectives de l’Ontario - Sommaire - Mars 2016

Diffusion : août 2016

Dernière mise à jour : août 2016

Aperçu des négociations

En mars, 17 règlements^[1] visant 28 713 employés ont été ratifiés. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base (AAM) a atteint 1,3 % (1,3 % dans le secteur public; 2,0 % dans le secteur privé). Sept règlements prévoyaient des paiements forfaitaires.

L'industrie où l'AAM était la plus élevée était celle du commerce et des finances (2,2 %). La cité de Toronto a ratifié avec le Syndicat canadien de la fonction publique une AAM de 1,3 % et un paiement forfaitaire de 0,25 % prévu en janvier 2019 pour les unités de négociation suivantes : temps partiel unité B, travailleurs des loisirs intérieurs et à temps partiel, soit environ 20 770 employés.

En mars, l'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établi à 1,5 % et la moyenne pour l'année était de 1,7 %.

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne par industrie – mars

Industrie	Règlements	Employés	Augmentation annuelle moyenne (%)	Janvier-mars (%)
Primaire	nul	nul	nul	nul
Fabrication	nul	nul	nul	1,9
Construction	nul	nul	nul	2,7
Commerce et finances	2	512	2,2	2,3
Transport, communications et services publics	1	561	1,0	2,0
Administrations publiques	3	20 770	1,3	1,3
Enseignements et services connexes	3	4 431	1,2	0,8
Services de santé et assistance sociale	5	1 318	1,6	1,4
Autres services	3	1 121	1,9	2,0
Tous les règlements	17	28 713	1,3	1,4

Aperçu du premier trimestre

Durant le premier trimestre de 2016, l'AAM était de 1,4 % (82 règlements; 64 399 employés). La durée moyenne des négociations était de 8,2 mois.

Depuis janvier 2016, l'Ontario a connu 4 interruptions de travail. Ces interruptions ont touché 8 130

 YouTube

 LinkedIn

#sécuriTravailON

#équitravailON

employés, soit une perte estimée de 0,00 % du temps de travail en Ontario.

Aperçu des négociations collectives prévues

Au cours du deuxième trimestre de 2016, les conventions majeures qui expireront toucheront notamment le gouvernement du Canada, les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée et la construction (ICI et non-ICI).

 Unités de négociation comptant au moins 150 employés.

Pour obtenir le rapport complet ou pour vous inscrire à la liste d'envoi, écrivez à cbis@ontario.ca.

ISSN 2371-0616